

Rapport d'activité

Juillet 2020

Juillet 2021



collectivités
pour la culture



Sommaire

1. Les adhérents

- Bienvenue aux nouveaux adhérents
- Portraits culturels des adhérents
- Séminaires des adhérents

2. Le renouvellement des instances de la FNCC

- Assemblée générale, 8 février 2021
- Election du nouveau Conseil d'administration et du nouveau Bureau

3. La FNCC poursuit son ambition d'une organisation plus décentralisée pour fédérer davantage les élu.e.s dans les territoires

- Rencontres et échanges en région, au plus près des élu.e.s
- Conseils locaux des territoires pour la Culture (CLTC)
- Comités régionaux des professions du spectacle (COREPS)

4. La FNCC mobilisée pendant la crise sanitaire

- Réunions fréquentes des instances en visioconférence
- Veille et diffusion d'informations
- Communiqués, Groupe de travail
- Valorisation et partage des initiatives mises en place par les collectivités adhérentes
- Echanges réguliers avec les acteurs culturels et institutionnels

5. Participations, Interventions, Auditions...

- Sièges et représentations
- Participations et interventions
- Auditions

6. Publication, communication

- Culture à vif
- La Lettre d'Echanges
- Le site internet
- Les réseaux sociaux
- Les communiqués
- Une enquête sur les élu.es à la culture

7. FNCC, Centre de formation agréé pour les élu.e.s

- Sessions de formation en ligne
- Séminaires de formation en Martinique

Les adhérents de la FNCC

Des collectivités territoriales de toutes natures,
sur l'ensemble du territoire français



427 adhérents

370 communes

10 communes
nouvelles

20 intercommunalités

5 métropoles

15 départements

7 régions

En quelques mois, depuis les élections de mars 2020 à aujourd'hui,

91 collectivités territoriales*, de toutes tailles et de toutes les régions, ont adhéré à la FNCC.

***41 nouvelles adhésions en 2020 et 50 nouvelles adhésions en 2021**

Cet intérêt notable pour la Fédération est le fruit de l'engagement de ses élu.e.s qui ont su convaincre de son apport pour l'exercice d'un mandat à la culture et de la reconnaissance nationale dont elle bénéficie depuis maintenant plus de 60 ans. Cette vague d'adhésions est également la récompense d'une attention et d'un travail spécifiques : la mise à jour et l'extension de notre base de données avec les coordonnées des collectivités et de leurs élu.e.s, une offre de formation adaptée, des publications régulières, un site interne ressource...

Ce n'est pas non plus sans relation avec deux événements majeurs : des élections municipales qui ont largement renouvelé les équipes exécutives des collectivités locales et une crise sanitaire qui, par l'arrêt quasi complet de la vie culturelle qu'elle a provoqué, a démontré l'importance des enjeux culturels.

Les collectivités adhérentes sont la FNCC : sa visibilité, sa légitimité à porter la parole des territoires et son pluralisme tant politique que géographique.

Bienvenue aux nouveaux adhérents

Ambérieux-en-Dombes, dans l'Ain (Auvergne-Rhône-Alpes) ; **Ampus**, dans le Var (Région Sud) ; **Arbois**, dans le Jura (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Argelès-sur-Mer**, dans les Pyrénées-Orientales (Occitanie) ; **Auch**, dans le Gers (Occitanie) ; **Balaruc-les-Bains**, dans l'Hérault (Occitanie) ; **Barberaz**, en Savoie (Auvergne-Rhône-Alpes) ; **Bassens**, en Savoie (Auvergne-Rhône-Alpes) ; **Beaumont-sur-Oise**, dans l'Oise (Ile-de-France) ; **Bompas**, dans les Pyrénées-Orientales (Occitanie) ; **Bordeaux**, en Gironde (Nouvelle Aquitaine) ; **Bricquebec-en-Cotentin**, dans la Manche (Normandie) ; **Cachan**, dans le Val-de-Marne (Ile-de-France) ; **Caen**, dans le Calvados (Normandie) ; **Castanet-Tolosan**, en Haute-Garonne (Occitanie) ; **Castellane**, dans les Alpes-de-Haute-Provence (région Sud) ; **Castries**, dans l'Hérault (Occitanie) ; **Cesson-Sévigné**, en Ille-et-Vilaine (Bretagne) ; **Châteaugiron**, en Ille-et-Vilaine (Bretagne) ; **Chenôve**, en Côte d'Or (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Clamecy**, dans la Nièvre (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Communauté d'agglomération du Grand Angoulême**, en Charente (Nouvelle Aquitaine) ; **Communauté d'agglomération Territoires Vendômois**, en Loir-et-Cher (Centre-Val de Loire) ; **Communauté de communes Bresse Haute Seille**, dans le Jura (Bourgogne Franche-Comté) ; **Communauté de communes de Brie Nangissienne**, en Seine-et-Marne (Ile-de-France) ; **Communauté de communes des Portes du Jura**, dans le Jura (Bourgogne Franche-Comté) ; **Communauté de communes Haut-Nivernais Val d'Yonne**, dans la Nièvre (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Communauté de communes Yvetot Normandie**, en Seine-Maritime (Normandie) ; **Contes**, dans les Alpes-Maritimes (Région Sud) ; **Cornebarrieu**, en Haute-Garonne (Occitanie) ; **Coulaines** dans la Sarthe (Pays-de-la-Loire) ; **Douai**, dans le Nord (Hauts-de-France) ; **Draché**, en Indre-et-Loire (Centre-Val de Loire) ; **Falaise**, dans le Calvados (Normandie) ; **Garges-Val-d'Oise** (Ile-de-l'Hérault (Occitanie) ; (Occitanie) ; **Gujan**-(Nouvelle-Aquitaine) ; le Haut-Rhin (Grand Hautes-Pyrénées dans l'Yonne Comté) ; **L'Union**, en (Occitanie) ; **La Trinité**, Maritimes (région Sud) ; Morbihan (Bretagne) ; (Hauts de France) ; **Laval-en**-(Auvergne-Rhône-Marne, dans le Val-de-Lège-Cap-Ferret, en Nouvelle-Aquitaine) ; Seine Maritime **Libourne**, en Gironde (Nouvelle Aquitaine) ; **L'Ile d'Yeu**, en Vendée (Pays-de-la-Loire) ; **Longjumeau**, dans l'Essonne (Ile-de-France) ; **Louhans-Chateaufort**, en Saône-et-Loire (Bourgogne Franche-Comté) ; **Louviers**, dans l'Eure (Normandie) ; **Mamoudzou**, à Mayotte ; **Mauriac**, dans le Cantal (Auvergne-Rhône-Alpes) ; **Métropole du Grand Nancy**, en Meurthe-et-Moselle (Grand Est) ; **Meyreuil**, dans les Bouches-du-Rhône (région Sud) ; **Nîmes**, dans le Gard (Occitanie) ; **Orsay**, dans l'Essonne (Ile-de-France) ; **Parthenay**, dans les Deux-Sèvres (Nouvelle Aquitaine) ; **Périgny**, en Charente-Maritime (Nouvelle-Aquitaine) ; **Poigny-la-Forêt**, dans les Yvelines (Ile-de-France) ; **Port-Jérôme-sur-Seine**, en Seine-et-Marne (Normandie) ; **Prades-le-Lez**, dans l'Hérault (Occitanie) ; **Roanne**, dans la Loire (Auvergne Rhône-Alpes) ; **Rueil-Malmaison**, dans les Hauts-de-Seine (Ile-de-France) ; **Saint-Chély-d'Apcher**, en Lozère (Occitanie) ; **Saint-Denis-lès-Bourg**, dans l'Ain (Auvergne-Rhône-Alpes) ; **Saint-Germain-en-Laye**, dans les Yvelines (Ile-de-France) ; **Saint-Jean-de-Védas**, dans l'Hérault (Occitanie) ; **Saint-Laurent-de-la-Salanque**, dans les Pyrénées-Orientales (Occitanie) ; **Saint-Marcel-lès-Valence**, dans la Drôme (Auvergne-Rhône Alpes) ; **Saint-Max**, en Meurthe-et-Moselle (Grand Est) ; **Saint-Médard-en-Jalles**, en Gironde (Nouvelle Aquitaine) ; **Salins-les-Bains**, dans le Jura (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Sarreguemines**, en Moselle (Grand-Est) ; **Sartrouville**, dans les Yvelines (Ile-de-France) ; **Septèmes-les-Vallons**, dans les Bouches-du-Rhône (Région Sud) ; **Sillingy**, en Haute-Savoie (Auvergne-Rhône-Alpes) ; **Soustons**, dans les Landes (Nouvelle Aquitaine) ; **Thiron-Gardais**, dans l'Eure-et-Loir (Centre-Val de Loire) ; **Ugine**, en Savoie (Auvergne-Rhône-Alpes) ; **Verberie**, dans l'Oise (Hauts de France) ; **Verrières-le-Buisson**, dans l'Essonne (Ile-de-France) ; **Vertou** en Loire-Atlantique (région Pays-de-la-Loire) ; **Vicq-sur-Breuilh**, en Haute-Vienne (Nouvelle Aquitaine) ; **Villard-de-Lans**, en Isère (Auvergne Rhône-Alpes) ; **Villeneuve-la-Garenne**, dans les Hauts-de-Seine (Ile-de-France) ; **Villeparisis**, en Seine-et-Marne (Ile-de-France) ; **Yvré L'Évêque**, dans la Sarthe (Pays de la Loire).



les-Gonesse, dans le France) ; **Gigean**, dans **Graulhet**, dans le Tarn **Mestras**, en Gironde **Horbou-Wihr**, dans Est) ; **Ibos**, dans les (Occitanie) ; **Joigny**, (Bourgogne-Franche-Haute-Garonne dans les Alpes-**Lanester**, dans le **Laon**, dans l'Aisne **Lardy** en Essonne (Ile-Belledonne, en Isère Alpes) ; **Le Perreux-sur-Marne** (Ile-de-France) ; Gironde (région **Le Grand-Quevilly**, en (Normandie) ;

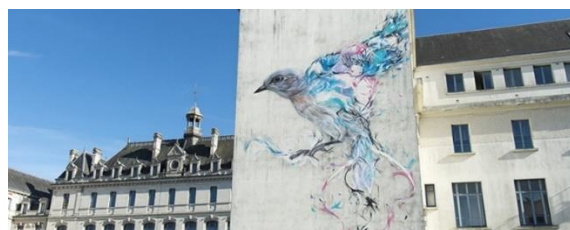
Portraits culturels des adhérents

Publiés dans la Lettre d'Echanges et sur le site internet de la FNCC

Séné. Ville mitoyenne de Vannes (Morbihan), la commune de Séné (9 000 habitants) se remarque par un habitat très diversifié, mêlant des quartiers fortement urbains, des hameaux côtiers et un centre-bourg au caractère très villageois. Elle mène depuis une dizaine d'années une politique culturelle pionnière en matière de participation des habitants. Jean-Yves Fouqueray, conseiller en charge de la culture, approfondit cette approche novatrice fondée sur le respect des droits culturels. [Sur le site.](#)



Vannes. En plein dynamisme démographique, Vannes (près de 54 000 habitants) porte une triple identité littorale, médiévale et régionale bretonne. C'est aussi la ville du street art. Fabien Le Guernevé, maire-adjoint à la culture et au patrimoine, vice-président de la FNCC, retrace les grandes lignes d'une politique culturelle mêlant notamment le soutien aux arts urbains, la réhabilitation du patrimoine et la valorisation de la culture bretonne. [Sur le site.](#)



Fontenay-sous-Bois. Située en Petite Couronne de Paris, dans le Val-de-Marne, et animée par un esprit de village cosmopolite, la ville de Fontenay-sous-Bois (53 000 habitants) est aux prises avec les transformations liées au Grand Paris. C'est à équilibrer le mode de vie urbain et le besoin de proximité que s'attelle la politique culturelle conduite par May Bouhada, maire-adjointe à la culture et membre du Bureau de la FNCC. Avec pour priorité la lutte contre toutes les formes de discrimination dans l'accès à la culture. [Sur le site.](#)



Issy-les-Moulineaux. Avec 70 000 habitants, de la Petite Couronne parisienne (Hauts-de-Seine), Issy-les-Moulineaux est une ville dont la croissance démographique confirme le dynamisme. Cette vitalité s'accompagne d'une importante vie culturelle bénéficiant de nombreux équipements. Fabienne Liadzé, maire-adjointe à la culture et membre du Bureau de la FNCC, conduit une politique de démocratisation culturelle, conjuguée à une volonté de conférer à la ville une identité propre face au mastodonte parisien. [Sur le site.](#)



Montreuil. Avec 110 000 habitants et une population construite sur des strates successives d'immigration, Montreuil est une ville cosmopolite où la nécessité de coexistence des cultures donne un sens immédiat à la notion de droits culturels. Alexie Lorca, maire-adjointe à la culture et à l'éducation populaire, et membre du Bureau de la FNCC, évoque une politique qui veut notamment promouvoir la familiarité de jeunes avec la culture et accompagner leur vocation artistique grâce à la rencontre avec les artistes. [Sur le site.](#)



Saint-Pierre-des-Corps. « La culture est synonyme de lien et de partage. Avec la culture, on arrive à mélanger des gens qu'on aurait du mal à mettre autour d'une table. » C'est fort de cette conviction que Mickael Chapeau, maire-adjoint à la culture et primo-élu de Saint-Pierre-des-Corps (16 000 habitants), envisage son mandat. Avec comme principaux enjeux de favoriser le travail en transversalité des équipements culturels et l'accès à l'ensemble des expressions culturelles. Et un principe : préserver un héritage tout en le renouvelant. [Sur le site.](#)



Caen. Ville d'une exceptionnelle richesse culturelle, tant par le patrimoine que par la densité de ses porteurs de projets, Caen (106 000 habitants) consacre à la culture la part la plus importante de son budget. Emmanuelle Dormoy, première adjointe en charge de la culture et du patrimoine – également membre du Bureau de la FNCC – développe une conception d'une politique culturelle municipale prenant pour principe central le soutien aux artistes. [Sur le site.](#)



Lardy. La vie culturelle de Lardy, commune de 5 500 habitants du sud de l'Essonne, bénéficie de nombreux partenariats avec les villes aux alentours. Axes premiers de sa politique culturelle : la pluridisciplinarité des offres artistiques, la participation citoyenne et l'action en direction des écoles. Entretien avec Méridaline Du Pasquier, maire-adjointe aux affaires culturelles, et Annie Dognon, maire-adjointe aux affaires scolaires. [Sur le site.](#)



Saint-Denis-lès-Bourg. L'une des particularités de l'action publique de la commune de Saint-Denis-lès-Bourg, limitrophe de Bourg-en-Bresse (Ain), est une attention particulière portée sur l'accès à la culture des personnes en situation de handicap. Cette volonté de rendre la culture accessible à toutes et à tous et de construire en étroite relation avec les associations une offre de proximité constitue pour Isabelle Messina, conseillère municipale déléguée à la culture, un axe prioritaire. [Sur le site.](#)



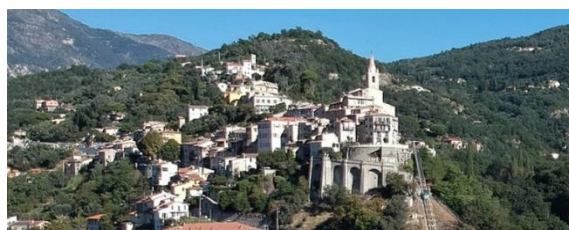
Saint-Rémy-de-Provence. La renommée de Saint-Rémy-de-Provence, "Capitale des Alpilles", est internationale : ville d'art et de patrimoine, réputée pour son cadre géographique. Gabriel Colombet, 3e maire-adjoint en charge de la culture, du patrimoine religieux et des seniors de la Ville, conseiller communautaire de la communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et 1er vice-président du Conservatoire de musique du Pays d'Arles décrit un projet politique qui conjugue enjeux culturels et environnementaux. [Sur le site.](#)



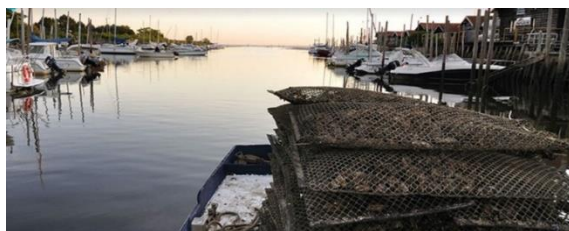
Bompas. Ville de 7 350 habitants, Bompas, dans les Pyrénées-Orientales, est partie prenante de la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole, qui compte près de 270 000 habitants. Sylvie Troitin, maire-adjointe en charge du développement culturel, des associations culturelles et de l'action au service de tous, porte une forte ambition culturelle – l'une des nouvelles priorités de la municipalité – qui peut s'adosser sur une intense vie associative. [Sur le site.](#)



Contes. Ville principale (7 500 habitants) de la Communauté de communes du Pays des Paillons, dans les Alpes-Maritimes, Contes a fait le choix de promouvoir auprès de toutes et tous l'accès à la culture avec une priorité accordée à la jeunesse, via une politique de gratuité, mais aussi une volonté de nouer enjeux culturels et environnementaux. Entretien avec Armand Gasiglia, maire-adjoint à la culture, au patrimoine et à l'état civil. [Sur le site.](#)



Gujan-Mestras. Ville portuaire du sud du Bassin d'Arcachon (Gironde), la commune de Gujan-Mestras compte 22 000 habitants résidents. Ville de culture, Gujan-Mestras ne disposait cependant pas d'une salle de spectacle à la mesure du foisonnement de sa vie culturelle. La construction d'un tel équipement est au cœur du projet municipal. La conseillère déléguée à la culture, Corine Cazade, en explique les principales lignes de force, avec trois mots d'ordre : émancipation, épanouissement et émerveillement. [Sur le site.](#)



Cachan. La ville de Cachan, dans le Val-de-Marne en région parisienne, compte 31 000 habitants. Au sein de la nouvelle équipe municipale, qui s'inscrit dans la continuité de la précédente mais avec un important renouvellement des élu.e.s, la maire-adjointe à la culture et au patrimoine, mais aussi déléguée au quartier Cité-jardins, Laetitia Boutrais, développe les principales lignes de force d'un projet politique qui, initié dans un lourd contexte de crise sanitaire, s'appuie sur la culture pour maintenir le lien social. [Sur le site.](#)



Séminaires des adhérents

Ces séminaires accueillent les adhérents de la FNCC et s'inscrivent pleinement dans une démarche de formation continue. Ils permettent aux élu.e.s :

- d'obtenir des informations concrètes sur divers sujets d'actualité grâce à l'intervention de personnes qualifiées (professionnels, chercheurs, fonctionnaires du ministère de la Culture, etc.),
- d'échanger, de partager leurs expériences et leurs réflexions,
- de découvrir de nouveaux outils pour les aider à exercer leur mandat au mieux dans les années à venir dans leur territoire

Elu.e d'une commune, élu.e d'un EPCI en charge de la culture : quelle complémentarité?

Avec **Emmanuel Négrier**, spécialiste de l'intercommunalité et chercheur au CNRS

Jeudi 24 septembre 2020, à l'Hôtel de ville de Paris et en ligne



Echo et compte-rendu dans la [Lettre d'Echanges n°179](#) et sur le site [Intercommunalité culturelle : complémentarité ou hiatus ?](#)

Elu.e.s, quelle bibliothèque pour demain ?

Avec la présidente de l'ABF, **Alice Bernard**, et le chef du bureau du livre et de la lecture publique au ministère de la Culture, **Thierry Claerr**

Jeudi 22 octobre 2020, en ligne



Echo et compte-rendu dans la [Lettre d'Echanges n°180](#) et sur le site CC [Quelle bibliothèque pour le 21^e siècle ?](#)

Réouverture des salles et promotion du cinéma dans les territoires. Quels enjeux, outils, projets ? Quels rôle et contribution des élu.e.s ? Quels appuis du CNC ? Quelles missions de l'ADRC ?

Avec **Julien Neutres**, directeur de la Création, des Territoires et des Publics du CNC et **Nadège Lauzzana**, présidente de l'ADRC

Jeudi 17 décembre 2020 en ligne



Echo et compte-rendu dans la [Lettre d'Echanges n°181](#) et sur le site [Le cinéma au cœur des politiques locales](#)

Le renouvellement des instances de la FNCC

- Assemblée générale, 8 février 2021
- Election du nouveau Conseil d'administration et du nouveau Bureau



Assemblée générale, 8 février 2021

La crise sanitaire a bousculé le calendrier de renouvellement des instances nationales de la FNCC. Les exigences sanitaires n'ont pas rendu possible la tenue de notre Assemblée générale en 2020 et le Conseil d'administration, sur proposition du Bureau, a voté à l'unanimité en décembre une motion pour la reporter au cours du 1er trimestre 2021. D'abord envisagée à Paris afin de pouvoir vivre ce moment important pour la Fédération en présence des élu.e.s et tout particulièrement des nouveaux élu.e.s, l'Assemblée générale n'a finalement pu se tenir autrement qu'en visioconférence, avec un système de vote en ligne sécurisé.

Le 8 février 2021, l'Assemblée générale de la FNCC a élu son nouveau Conseil d'administration, dans le respect de son pluralisme fondateur.

Renouvelé pour plus de la moitié, le nouveau Conseil d'administration est le reflet de la diversité des collectivités territoriales et de la diversité des territoires qui composent la Fédération.

Le Conseil d'administration de la FNCC a désigné un nouveau Bureau, paritaire, qui a élu son nouveau président pour les trois ans à venir. Frédéric Hocquard, adjoint à la vie nocturne et au tourisme de la maire de Paris, conseiller délégué en charge de la diversité culturelle auprès du maire du 20^e arrondissement et vice-président de la Fédération depuis trois ans, a succédé à Jean-Philippe Lefèvre. Grégoire Pénavaire, maire-adjoint à la culture d'Enghien-les-Bains, a été élu Trésorier.

Là aussi, comme pour les adhésions, la FNCC se félicite de l'intérêt manifesté par les collectivités pour participer à sa gouvernance. De nombreuses candidatures ont été déposées pour faire partie du Conseil d'administration. Ne souhaitant se priver d'aucune énergie et contribution, les collectivités qui ont déposé leur candidature mais ne siègent pas au Conseil d'administration, conformément au nombre de sièges définis par les statuts de la Fédération, font partie des "invités permanents" du Conseil d'administration.

La FNCC compte également deux nouveaux membres d'honneur, Danielle Buys et Jany Rouger. Danielle Buys, élue à Tournefeuille et membre de la FNCC, notamment en tant que vice-présidente pendant de nombreuses années et Jany Rouger, élu à Saint-Jouin-de-Milly et trésorier de la FNCC au sein du précédent Conseil d'administration, ont souhaité ne pas renouveler leur candidature aux dernières élections municipales. Au nom de leur fort engagement au sein de la Fédération, ils ont été nommés membres d'honneur.



Assemblée générale en ligne, 8 février 2021

Conseil d'administration de la FNCC

février 2021

Communes

ALFORTVILLE – Val-de-Marne, Ile-de-France / **Philippe Car**, adjoint à la culture et la vie associative
ALLONNES – Sarthe, Pays de la Loire / **Alexis Braud**, adjoint à la culture et la vie associative
ANGOULÊME – Charente, Nouvelle-Aquitaine / **Gérard Lefèvre**, adjoint à la culture et au soutien aux acteurs associatifs culturels
ARCUEIL – Val De Marne, Ile-de-France / **Juliette Mant**, adjointe à la culture et l'éducation populaire
ARLES – Bouches-du-Rhône, Région Sud / **Claire de Causans**, adjointe à la culture et la vie associative
AUBERVILLIERS – Seine-St-Denis, Ile-de-France / **Princesse Granvorka**, adjointe à la culture, au patrimoine et à l'égalité femme/homme
AVIGNON – Vaucluse, Région Sud / **Claude Nahoum**, 1er adjoint à la ville éducative, culturelle et solidaire
BORDEAUX – Gironde, Nouvelle-Aquitaine / **Dimitri Boutleux**, adjoint à la création et aux expressions culturelles
BOURGES – Cher, Centre-Val-de-Loire / **Yann Galut**, maire
CAEN – Calvados, Normandie / **Emmanuelle Dormoy**, 1ère adjointe à la culture et au patrimoine
CALAIS – Pas-de-Calais, Hauts-de-France / **Pascal Pestre**, adjoint à l'attractivité du territoire
CHALON-SUR-SAÔNE – Saône-et-Loire, Bourgogne-Franche-Comté / **Bénédicte Mosnier**, adjointe à la culture
CHAMPIGNY-SUR-MARNE – Val de Marne, Ile-de-France / **Patrice Latronche**, adjoint à la culture
CHARTRES – Eure et Loir, Centre-Val de Loire / **Isabelle Vincent**, adjointe à la culture et au patrimoine
COLOMBES – Hauts-de-Seine, Ile-de-France / **Chantal Barthélémy-Ruiz**, adjointe à la culture, aux mémoires, patrimoines historiques, cultes
CROLLES – Isère, Auvergne-Rhône-Alpes / **Didier Gerardo**, adjoint à la culture, au patrimoine et à la vie associative
DARDILLY – Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes / **Dominique Decq-Caillet**, adjointe à la vie culturelle, l'animation et la communication
DOLE – Jura, Bourgogne-Franche-Comté / **Jean-Philippe Lefèvre**, conseiller municipal chargé des politiques culturelles
DOUAI – Nord, Hauts-de-France / **Auriane Ait Lasri**, adjointe à la culture
ENGHIEN-LES-BAINS – Val d'Oise, Ile-de-France / **Grégoire Pénavaire**, adjoint à la culture
FAREINS – Ain, Auvergne-Rhône-Alpes / **Yves Dumoulin**, maire
FONTENAY-SOUS-BOIS – Val-de-Marne, Ile-de-France / **May Bouhada**, adjointe à la culture
ISSY LES MOULINEAUX – Hauts de Seine, Ile-de-France / **Fabienne Liadzé**, adjointe à la culture
LA ROCHE-SUR-YON – Vendée, Pays-de-la-Loire / **Maximilien Schnel**, adjoint à la culture et à la communication
LA TRINITE – Alpes-Maritimes, Région Sud / **Chantal Carrié**, adjointe à la culture
LE CREUSOT – Saône-et-Loire, Bourgogne-Franche-Comté / **Jérémy Pinto**, adjoint au maire aux finances, à la culture et la citoyenneté
LE PONT-DE-CLAIX – Isère, Auvergne-Rhône-Alpes / **Sam Toscano**, 1er adjoint à la culture, l'aménagement urbain et projet de ville
MACON – Saône et Loire, Bourgogne-Franche Comté / **Hervé Reynaud**, adjoint à la culture, patrimoine historique, dialogue interculturel
MARSEILLE – Bouches du Rhône, Région Sud / **Jean-Marc Coppola**, adjoint à la culture pour toutes et tous, la création, le patrimoine culturel et le cinéma
MARTIGUES – Bouches du Rhône, Région Sud / **Florian Salazar-Martin**, adjoint à la culture, la ville durable, biodiversité, environnement et développement écologique
METZ – Moselle, Grand Est / **Patrick Thil**, adjoint à la culture, au rayonnement culturel et au culte
MONTREUIL – Seine-Saint-Denis, Ile-de-France / **Alexie Lorca**, adjointe à la culture et l'éducation populaire
NANCY – Meurthe-et-Moselle, Grand Est / **Bertrand Masson**, adjoint à la culture, au patrimoine, aux métiers d'art et grands événements
NANTES – Loire-Atlantique, Pays de la Loire / **Aymeric Seassau**, adjoint à la culture
NOGENT-SUR-MARNE – Val-de-Marne, Ile-de-France / **Déborah Münzer**, adjointe à l'attractivité et au rayonnement : culture, tourisme, loisirs, événementiel
PARIS – Ville de Paris, Ile-de-France / **Frédéric Hocquard**, adjoint au tourisme et la vie nocturne
REIMS – Marne, Grand Est / **Pascal Labelle**, adjoint à la culture et au patrimoine
RENNES – Ille-et-Vilaine, Bretagne / **Benoît Careil**, adjoint à la culture
SAINT-ETIENNE – Loire, Auvergne-Rhône Alpes / **Marc Chassaubéné**, adjoint à la culture, valorisation du patrimoine et au design
SAINT-OUEN – Seine-St-Denis, Ile-de-France / **Sophie Dernois**, adjointe à la culture, petite enfance, aux seniors et activités périscolaires
SAINT-PIERRE-DES-CORPS – Indre-et-Loire, Centre Val de Loire / **Mickaël Chapeau**, adjoint à la culture
SAINT-REMY-DE-PROVENCE – Bouche du Rhône, Région Sud / **Gabriel Colombet**, adjoint à la culture, patrimoine religieux, seniors
SCEAUX – Hauts de Seine, Ile-de-France / **Philippe Laurent**, maire
SENE – Morbihan, Bretagne / **Jean-Yves Fouqueray**, conseiller municipal
STRASBOURG – Bas Rhin, Grand Est / **Anne Mistler**, adjointe aux arts et aux cultures
TOULOUSE – Haute Garonne, Occitanie / **Francis Grass**, adjoint à la culture
TOURNEFEUILLE – Haute Garonne, Occitanie / **Murielle Thomas**, adjointe à la culture
TROUVILLE-SUR-MER – Calvados, Normandie / **Jean-Pierre Deval**, conseiller municipal en charge des musées
VANNES – Morbihan, Bretagne / **Fabien Le Guenervé**, adjoint à la culture et au patrimoine
VERSAILLES – Yvelines, Ile-de-France / **Emmanuelle de Crépy**, adjointe à la culture
VIROFLAY – Yvelines, Ile-de-France / **Jane-Marie Hermann**, adjointe à la culture et au jumelage

Conseils départementaux

[ILLE-ET-VILAINE – Bretagne](#) / **Françoise Sourdrille**, vice-présidente chargée de la culture

[ISERE – Auvergne-Rhône-Alpes](#) / **Patrick Curtaud**, vice-président chargé de la culture, du patrimoine et de la coopération décentralisée

[VAL-DE-MARNE – Ile-de-France](#) / **Evelyne Rabardel**, 1ère vice-présidente chargée des collèges, de l'action pour la réussite éducative et de la culture

Conseils régionaux

[REGION SUD](#) / **Michel Bissière**, conseiller régional chargé de la création artistique

Groupement de communes

[Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel Normandie](#) / **Jessie Orvain**, vice-présidente chargée de la culture

Membres suppléants

[BELFORT – Territoires de Belfort, Bourgogne-Franche-Comté](#) / **Delphine Mentré**, adjointe à la culture et au patrimoine

[CASTANET TOLOSAN – Haute-Garonne, Occitanie](#) / **Catherine Labroue**, adjointe à la culture

[POIGNY LA FORET – Yvelines, Ile-de-France](#) / **Hervé Guignier**, conseiller municipal chargé de la culture et du patrimoine

[CENTRE-VAL DE LOIRE](#) / **Agnès Sinsoulier-Bigot**, vice-présidente chargée de la culture et créativité numérique

Invités permanents du Conseil d'administration

[AUTUN – Saône et Loire, Bourgogne-Franche-Comté](#) / **Patrick Ryon**, adjoint à la culture et au patrimoine

[BAGNEUX- Hauts-de-Seine, Ile-de-France](#) / **Elisabeth Fauvel**, conseillère chargée de la culture, des centres sociaux et culturels

[CREIL – Oise, Hauts-de-France](#) / **Yesim Savas**, adjointe à la culture

[EPINAL – Vosges, Grand Est](#) / **Patrick Nardin**, maire

[GENNEVILLIERS – Hauts-de-Seine, Ile-de-France](#) / **Nadia Mouaddine**, adjointe aux politiques culturelles

[LE KREMLIN BICETRE – Val-de-Marne, Ile-de-France](#) / **Anissa Azzoug**, adjointe à la culture, l'histoire de la ville, la laïcité, l'émancipation des droits des femmes

[MALAKOFF – Hauts-de-Seine, Ile-de-France](#) / **Jean-Michel Poullé**, adjoint aux politiques culturelles

[SAINT-NAZAIRE – Loire-Atlantique, Pays de la Loire](#) / **Michel Ray**, adjoint à la culture

Membres d'honneur

François de Mazières, Président d'honneur

Serge Flandin, Président d'honneur

Karine Gloanec-Maurin, Présidente d'honneur

Philippe Laurent, Président d'honneur

Déborah Münzer, Présidente d'honneur

Alain Robinet, Trésorier d'honneur

Jany Rouger, Trésorier d'honneur

Danielle Buys, Vice-Présidente d'honneur

Maurice Caumières, Vice-Président d'honneur

Guy Dumélie, Vice-Président d'honneur

Marie Thérèse François-Poncet, Vice-Présidente d'honneur

Bureau de la FNCC, février 2021

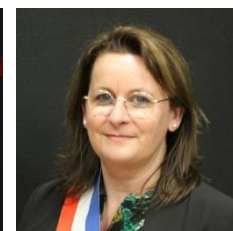
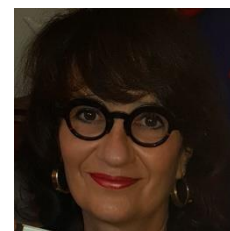
Président : Frédéric Hocquard
(maire-adjoint de Paris)

Trésorier : Grégoire Pénavaire
(maire-adjoint d'Enghien-les-Bains)

Vice-présidentes et vice-présidents:
Alexis Braud (maire-adjoint d'Allonnes), Claire de Causans (maire-adjointe d'Arles), Yann Galut (maire de Bourges), Fabien Le Guernevé (maire-adjoint de Vannes), Jane-Marie Hermann (maire-adjointe de Viroflay), Pascal Labelle (maire-adjoint de Reims), Jean-Philippe Lefèvre (conseiller municipal de Dole), Juliette Mant (maire-adjointe d'Arcueil), Anne Mistler (maire-adjointe de Strasbourg), Evelyne Rabardel (vice-présidente du conseil départemental du Val-de-Marne), Florian Salazar-Martin (maire-adjoint de Martigues), Isabelle Vincent (maire-adjointe de Chartres)

Membres : Auriane Aït Lasri (maire-adjointe de Douai), May Bouhada (maire-adjointe de Fontenay-sous-Bois), Marc Chassaubéné (maire-adjoint de Saint-Etienne), Gabriel Colombet (maire-adjoint de Saint-Rémy-de-Provence), Emmanuelle de Crépy (maire-adjointe de Versailles), Emmanuelle Dormoy (maire-adjointe de Caen), Jean-Yves Fouqueray (conseiller municipal de Séné), Francis Grass (maire-adjoint de Toulouse), Alexie Lorca (maire-adjointe de Montreuil), Jessie Orvain (vice-présidente de la Communauté de Communes Mont-Saint-Michel-Normandie)

Membres suppléants : Dimitri Boutleux (maire-adjoint de Bordeaux), Didier Gerardo (maire-adjoint de Crolles), Gérard Lefèvre (maire-adjoint d'Angoulême), Fabienne Liadzé (maire-adjointe d'Issy-les-Moulineaux)



La FNCC poursuit son ambition d'une organisation plus décentralisée pour fédérer davantage les élu.e.s dans les territoires

- Rencontres et échanges en région, au plus près des élu.e.s
- Conseils locaux des territoires pour la Culture (CLTC)
- Comités régionaux des professions du spectacle (COREPS)



Rencontres et échanges en région

Traditionnellement, la FNCC tient des réunions et organise des rencontres en région, à l'invitation des collectivités adhérentes, l'occasion à la fois de permettre aux élu.e.s d'une même région de se rencontrer et de sensibiliser les élu.e.s des régions aux activités et apports de la Fédération. La crise sanitaire a interdit l'organisation de tels moments pendant de longs mois. Il aura fallu attendre le déconfinement du printemps 2021 pour les reprendre.

Saint-Etienne, 12 mai 2021

Le président de la FNCC Frédéric Hocquard et le trésorier Grégoire Pénavaire sont venus à Saint-Étienne, Ville qui accueille le siège de la Fédération depuis son origine. La FNCC a été créée, sous le nom de Fédération nationale des centres culturels communaux (FNCCC), en juillet 1960 par Michel Durafour, alors maire-adjoint à la culture de Saint-Etienne.

A l'occasion d'une journée de travail avec l'équipe des permanents, rencontre conviviale et échanges précieux autour des politiques culturelles avec Gaël Perdriau, Maire et Marc Chassaubéné, Adjoint à la culture de la Ville de Saint-Étienne et membre du Bureau de la FNCC.



Bourges, 23 juin 2021



La tenue du Printemps de Bourges 2021 a marqué le renouveau de la saison des festivals après les annulations de 2020. Invité par le maire de Bourges, Yann Galut, également vice-président de la FNCC, le Conseil d'administration s'est réuni (en mode mixte, présentiel et en ligne) le 23 juin. Cette réunion, préparatoire de l'Assemblée générale et des Journées d'Avignon, a constitué un temps fort : celui de la reprise du fonctionnement normal de la Fédération.

Les élu.es de la FNCC ont également rencontré l'association Agi-Son "Agir pour une bonne gestion sonore", à Bourges pour le lancement de leur tour de France : une campagne de sensibilisation sur les implications du décret son de 2017 menée à l'orée d'une pleine reprise des activités culturelles. Un décret "légitime dans son intention mais inapplicable" selon les professionnels. Les élu.e.s de la FNCC ont exprimé leur vigilance quant au risque porté sur la diversité de la création musicale.

Art/Cité, élu.e.s, artistes et organisateurs pour revitaliser ensemble la création en espace public ! 2 au 5 novembre 2020

Initialement prévue à Marseille, les contraintes sanitaires nous ont obligé à repenser le format de cette rencontre qui s'est déroulée en web-débat pendant une semaine.

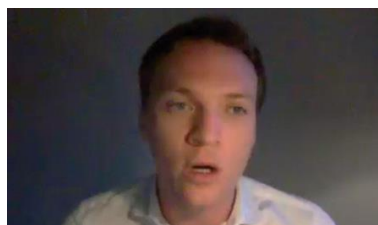
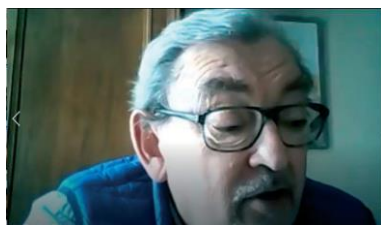
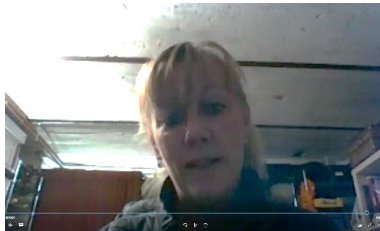
C'est dans un contexte de crise sanitaire et de questionnement sur la distanciation sociale qu'Art/Cité est né. Une interpellation lancée de la région Sud où sont implantées des structures nationales qui œuvrent au quotidien à l'expression artistique dans l'espace public. Ainsi s'est créé un groupe de travail informel devenu comité de pilotage de cette initiative, autour de la Cité des arts de la rue, de Lieux publics, de l'Association nationale des Centres nationaux des arts de la rue et de la FNCC.

Plus de 600 personnes ont participé aux "ateliers des solutions" organisés du 2 au 5 novembre. Un engouement qui témoigne de la pertinence, tant pour ce qui est des thématiques retenues que du moment choisi, de cette initiative. Un temps de réflexion conçu comme un point de départ pour explorer les conditions et les perspectives d'un renouveau des expressions artistiques dans l'espace public.



Echo dans la [Lettre d'Echanges n°180](#) et sur le [site internet de la FNC](#) des nombreuses paroles d'élu.e.s, notamment lors de l'atelier "Collectivités et élu.e.s : quelles attentes, quelles difficultés, quelles initiatives ?" Un atelier nourrit de plusieurs vidéos d'entretiens réalisés par la FNCC.

Participations (entretiens ou interventions) de plusieurs élu.e.s de la FNCC : Jean-Marc Coppola adjoint au maire de Marseille, Yves Dumoulin maire de Fareins, Edwige Pannier adjointe au maire de Sotteville-les-Rouen, Jeremy Pinto adjoint au maire du Creusot, Aymeric Seassau adjoint au maire de Nantes, Florian Salazar-Martin adjoint au maire de Martigues et vice-président de la FNCC, et Jean-Philippe Lefèvre président de la Fédération.



Conseils locaux des territoires pour la Culture (CLTC)

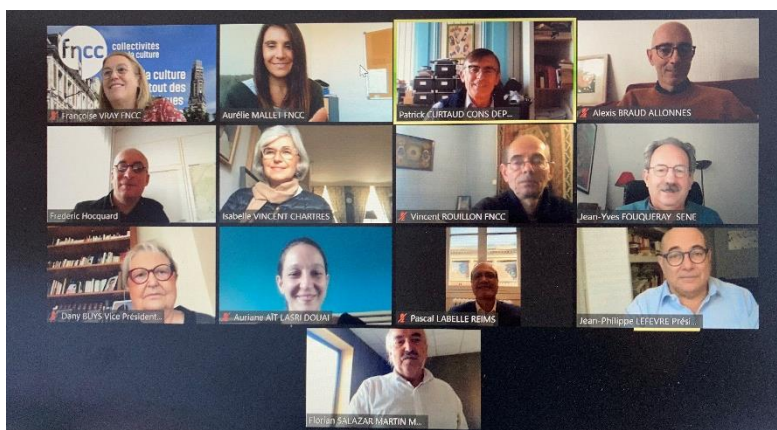
La crise sanitaire a montré l'engagement des collectivités dans le soutien à la culture mais aussi la nécessité d'un approfondissement de la concertation entre collectivités et avec l'Etat.

La FNCC s'est pleinement mobilisée pour les Conseils locaux des territoires pour la culture. La Fédération milite depuis plusieurs années en faveur de ces déclinaisons territoriales de l'instance nationale réunissant les associations de collectivités et le ministère de la Culture.

Le président de la FNCC a participé au groupe de travail et à la plénière consacrés au fonctionnement et à la préparation du décret officialisant leur création. Il a rappelé l'importance pour la Fédération de garder le principe de la version nationale - à la différence des Conférences territoriales de l'action publique (CTAP) : un dialogue entre les représentants des associations de collectivités et le ministère de la Culture, et porté deux exigences : favoriser au moins une représentation double exprimant la diversité politique et veiller à une parité femme/homme dans les désignations à l'échelle régionale.

Dans un contexte d'urgence et de forte attente d'un milieu culturel très fragilisé, les CLTC se sont réunis dès le mois de mai 2020 en format de préfiguration. Un arrêté les instituant officiellement a été publié le 9 avril 2021.

Dès le début, grâce à la forte mobilisation de ses élu.e.s, la liste des représentants de la FNCC au sein des CLTC a été composée. De fait, ces élu.e.s constituent le réseau des référents en région de la Fédération. Les représentants de la FNCC ont participé aux différentes réunions des CLTC et se sont régulièrement réunis en ligne entre eux pour partager leurs réflexions et préparer leurs participations (*photo : réunion des représentants de la FNCC, 24 novembre 2021*)



Le décret prévoit un nombre de représentants allant de un à trois titulaires et autant de suppléants. Les préfets devraient désigner dans les prochaines semaines le nombre de représentants possibles pour chaque Fédération dans chaque région. Là encore, la FNCC peut compter sur la mobilisation de ses adhérents.

Comités régionaux des professions du spectacle (Coreps)

Les CLTC sont des instances strictement politiques, sans représentants des professionnels de la culture. Face à la nécessité d'un dialogue direct entre les élu.e.s et les acteurs, la FNCC a proposé la réactivation des Coreps *via* notamment un [communiqué](#) (seulement deux restaient en activités, en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine). Une initiative dont les structures professionnelles et le ministère de la Culture se sont saisis depuis janvier 2021. En attendant leur généralisation, on remarque l'efficacité du nouveau Coreps de la région Sud et la mise en place récente de celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes, auxquels participent les élu.e.s de la FNCC.

La FNCC mobilisée pendant la crise sanitaire

- Réunions fréquentes des instances en visioconférence
- Veille et diffusion d'informations
- Communiqués, Groupe de travail
- Valorisation et partage des initiatives mises en place par les collectivités adhérentes
- Echanges réguliers avec les acteurs culturels et institutionnels



Réunions en ligne des instances

Dès le début de la crise sanitaire, la Fédération s'est mobilisée pour prendre la mesure du bouleversement, adapter son fonctionnement et assurer la continuité de ses missions. L'équipe permanente a poursuivi son activité en télétravail pendant les périodes de confinement et, au lieu de connaître un fléchissement des réunions entre les élu.e.s, les outils informatiques ont au contraire permis d'en multiplier les occasions. Les réunions se sont déroulées en visioconférence. Une mobilisation qui a permis la réactivité nécessaire exigée par la situation de pandémie.

Veille et diffusion d'informations

La FNCC a tenté de tenir à jour sur son site le relevé des aides au secteur culturel, qu'elles soient nationales ou mises en place par les collectivités. Elle a été la première structure à transmettre la mesure décisive qu'a été la levée de la clause du "service fait" et à demander à l'Etat sa clarification.

Le processus progressif du déconfinement a donné lieu à la rédaction conjointe entre le ministère et les structures professionnelles de guides d'aides à la reprise d'activité. Sur ce point, la FNCC s'est notamment associée au vade-mecum des associations de bibliothécaires pour faciliter la mise en œuvre du déconfinement – un travail exemplaire dont elle a fait la promotion.

La Fédération a transmis au fur et à mesure de leur parution et de leur mise à jour l'ensemble des guides pour la reprise des activités artistiques et culturelles.

Sur tous ces points, la FNCC a assuré, via ses publications régulières et son site, un rôle de veille et de transmission au jour le jour, et a relayé tout particulièrement auprès de ses adhérents les informations recueillies.

Communiqués, groupes de travail...

Communiqués

Dans un communiqué publié le 3 novembre 2020, la FNCC a montré l'importance pour les collectivités de se saisir de la possibilité ([décret du 29 octobre 2020](#)) d'ouvrir les lieux culturels aux professionnels pour le travail artistique (répétitions, enregistrements, tournages...). La Fédération a demandé également au Gouvernement de reconsidérer sa décision de fermer les librairies pendant la période de reconfinement, au regard notamment de l'importance de ces commerces culturels pour la vie sociale.

La FNCC s'est également exprimé suite aux décisions du Gouvernement de prolonger la fermeture des lieux artistiques et culturels à travers un premier communiqué publié dès le lendemain de l'annonce du Premier ministre du report de leur ouverture envisagée un temps au 15 décembre 2020 ([communiqué du 11 décembre 2020](#)). Quelques jours après, dans un deuxième communiqué intitulé "Pour la réouverture rapide des lieux culturels", la FNCC a appelé à « une reprise de l'accueil des publics dans le respect des exigences de sécurité sanitaire, des différences entre les territoires et des spécificités des équipements » ([Communiqué du 17 décembre 2020](#)).

D'autres communiqués ont suivi pour exprimer la nécessaire concertation avec les collectivités, "Crise sanitaire et culture : la FNCC mobilisée pour être entendue" ([communiqué du 28 janvier 2021](#)), ou encore l'engagement, la mobilisation et les propositions concrètes des collectivités « pour trouver ensemble des solutions pour desserrer l'étau sanitaire qui pèse sur la Culture », "On ne peut plus attendre..." ([communiqué du 15 février 2021](#)).

La FNCC s'est également associée à une déclaration réunissant élu.e.s et professionnels "Pour la réouverture de tous les établissements culturels recevant du public", 17 février 2021 ([lire](#)) et exprimer le besoin de visibilité : "Pas d'été sans festivités, nous avons besoin de visibilité !" dans un communiqué, cosigné avec l'Association des maires ruraux de France (AMRF), l'Association des Petites Villes de France (APVF) et la Fédération nationale des comités et organisateurs de festivités (FNCOF). [Communiqué du 27 avril 2021](#).

Ces communiqués, ces déclarations ont été le fruit de réunions des élu.e.s, de groupes de travail, de témoignages des collectivités adhérentes...

Groupes de travail

Parallèlement à ses prises de position publiques, en particulier sur la nécessité de faire confiance aux collectivités pour gérer localement une progressive réouverture des lieux culturels, la FNCC a initié ou participé à plusieurs groupes de travail.

Groupe de travail sur la réouverture des lieux. La FNCC a permis aux élu.es du Conseil d'administration de se réunir à plusieurs reprises pour échanger sur la situation, son évolution, les nombreuses propositions des collectivités pour expérimenter des protocoles. Une réunion a notamment permis des échanges avec des directeurs de musées et centres d'arts mettant en avant la réactivité de leurs établissements pour construire des protocoles de réouverture adaptés aux configurations spécifiques de chaque lieu. La FNCC a accueilli Garance Chabert, coprésidente de l'Association de développement des centres d'art contemporain, Céline Chanas, présidente de la Fédération des écomusées et musées de société, Jean-François Chougnnet, président du Mucem à Marseille et Catherine Texier, vice-présidente du Cipac, Fédération des professionnels de l'art contemporain.

Groupe de travail sur les pratiques artistiques. Aux côtés de la sénatrice Sylvie Robert, la FNCC a contribué au groupe de travail piloté par l'Ufisc, la Cofac et la Plateforme interrégionale sur la reprise des activités pour les pratiques artistiques et les pratiques en amateur.

Valorisation et partage des initiatives des collectivités

Que ce soit pour :

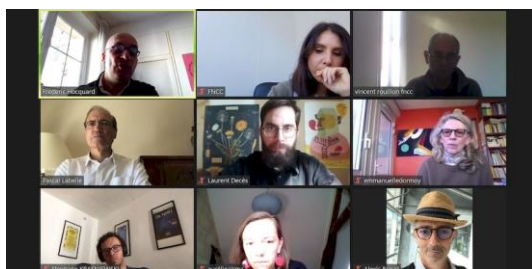
- proposer aux habitants des initiatives pour maintenir la vitalité culturelle sur les territoires durant les périodes de confinement,
 - exprimer combien « *la Culture est essentielle* » et faire des propositions d'expérimentation pour une réouverture des lieux et une reprise des activités,
 - ou encore permettre la reprise de la vie artistique et culturelle tout en respectant les nombreux protocoles,
- la FNCC a constamment valorisé l'engagement et la capacité des collectivités à concilier, selon les spécificités des territoires, nécessaire réouverture et sécurité sanitaire. Les publications régulières de la Fédération ainsi que son site ont relayé quotidiennement ces nombreuses initiatives.



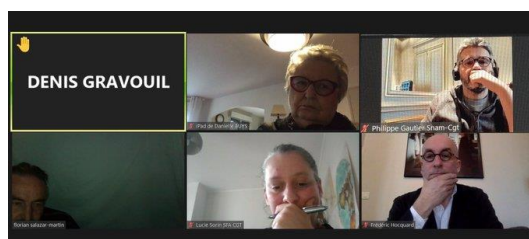
Echanges réguliers avec les acteurs culturels et institutionnels

Les collectivités ont été aux avant-postes de la réactivité et de l'engagement face à la crise sanitaire. Ce sont vers elles que les acteurs des divers secteurs culturels se sont tournés au premier chef. Dans ce contexte de mobilisation des pouvoirs locaux, la FNCC a pris une large part aux échanges entre élu.e.s et professionnels :

- par sa présence active au sein des instances nationales de concertation professionnelle via ses représentants officiels : Conseil national des professions du spectacle (CNPS), Conseil national des professions des arts visuels (CNPAV), Groupe de travail organisé par la DGCA sur les conservatoires et autres établissements...
- par de nombreuses rencontres avec les acteurs et structures professionnels



Rencontre avec le SMA, Syndicat des musiques actuelles, 23 mars 2021



Rencontre avec la CGT Spectacle, 29 mars 2021



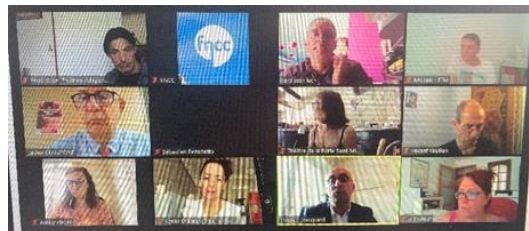
Rencontre avec le SNSP, Syndicat national des scènes publiques, 30 mars 2021



Rencontre avec le CNM, Centre national de la musique, 9 avril 2021



Rencontre avec la Fnadac, Fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles, 16 avril 2021



Rencontre avec le Sénateur Lucien Stanzione et des professionnels et représentants du Spectacle vivant, 30 juin 2021

Participations, Interventions, Auditions...

- Sièges et représentations
- Participations et interventions
- Auditions



Sièges et représentations de la FNCC

La FNCC est présente dans plusieurs instances nationales.

Ministère de la culture

- Conseil national des territoires pour la culture (CNTC)
- Conseil local des territoires pour la culture dans chaque région (CLTC)
- Haut Conseil à l'Éducation Artistique et Culturelle (HCEAC)
- Conseil National des Professions du Spectacle (CNPS)
- Conseil national des professions des arts visuels (CNPAV)
- Comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- Groupe de travail des Musiques actuelles du ministère de la Culture (GTMA)
- Groupe de travail au sein du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) : comité de pilotage national des dispositifs scolaires
- Groupe de travail de la DGCA autour des conservatoires/établissements enseignement artistique

Organismes, associations, structures professionnelles...

- Plateforme Nationale de la Vie Nocturne (PNVN)
- Assemblée Générale de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC)
- Conseil d'Administration d'Artcena

Au-delà des instances et groupes de travail dans lesquels elle siège, la FNCC est régulièrement auditionnée ou sollicitée pour intervenir dans des rencontres publiques.

Quelques participations et interventions

Plateforme de la Vie nocturne

La FNCC est membre de la Plateforme nationale de la vie nocturne. L'objectif de la Plateforme, qui réunit des représentants de villes françaises et européennes, est de promouvoir la nécessité d'une politique de la nuit et de concilier les impératifs de la tranquillité publique avec l'apport des activités culturelles et festives nocturnes. Cette année a été mis en place un groupe de travail spécifique pour les collectivités territoriales.

Comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes

La FNCC est la seule association de collectivités membre de ce Comité ministériel, présidée par la ministre de la Culture. La dernière séance le 24 janvier 2021 a été l'occasion de faire un bilan de la mise en œuvre de la feuille de route Égalité et d'une réactualisation avec de nouvelles mesures aptes à promouvoir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes. L'opportunité également d'évoquer à nouveau le projet du Plan d'action Égalité, pour lequel la FNCC a activement contribué.

Parallèlement à sa participation au Comité ministériel, May Bouhada, adjointe au maire de Fontenay-sous-Bois et membre du Bureau de la FNCC, co-anime, avec Princesse Granvorka adjointe au maire d'Aubervilliers et membre du Conseil d'administration de la FNCC, un groupe de travail au sein de la Fédération sur l'Égalité femme/homme.

Mission ministérielle Opéra, art lyrique

Parallèlement à un travail engagé sur les orchestres symphoniques, le ministère de la Culture a lancé une mission sur l'avenir des maisons d'opéra. Un groupe de réflexion a été mis en place autour des problématiques de leur fonctionnement propre, de leurs politiques des publics, de leurs liens avec d'autres acteurs culturels...

Réflexion nationale sur la formation en bibliothèque territoriale

Le ministère de la Culture (Service du livre et de la lecture) a lancé une concertation nationale sur la formation des métiers des bibliothèques qui se clôturera par une journée d'Assises le 30 novembre 2021. Adapter la formation des professionnels et collaborateurs occasionnels constitue un enjeu majeur au regard de la transformation des missions que connaissent depuis plusieurs années les équipements territoriaux de la lecture publique. Dans le cadre de son implication dans le plan bibliothèques "Ouvrir plus, ouvrir mieux", mis en place à la suite du rapport de la sénatrice Sylvie Robert sur l'extension des horaires d'ouverture, la Fédération s'est associée à cette réflexion et participera aux Assises à la rentrée.

Etats généraux des festivals

Le ministère de la Culture a organisé à Avignon ainsi que dans toutes les DRAC un moment de rencontre nationale sur les festivals, les 2 et 3 octobre 2020, à la fois pour prendre la mesure de l'impact de la crise sanitaire – un « traumatisme », selon l'expression utilisée par la maire d'Avignon, Cécile Helle, dans son mot d'accueil – et pour mieux cerner une réalité culturelle dont la France est particulièrement riche. Réunissant professionnels, élu.e.s locaux et représentants de l'Etat, l'événement a été l'occasion de plusieurs prises de paroles des élu.e.s de la FNCC. Réédités le 23 juin 2021 à Bourges, les Etats généraux se concluront le 1er décembre à Toulouse

Echo dans la [Lettre d'Echanges n°179](#) et sur le site de la FNCC [Echos des Etats généraux des festivals](#)

Etats généraux du Droit à la fête

La crise sanitaire a eu des conséquences économiques redoutables pour les acteurs culturels et économiques de la nuit. Coordonnés par le collectif Bar-Bars, de nombreux débats, ateliers, rencontres ont été proposés du 23 au 30 novembre, avec la participation des Villes de Bordeaux, Paris, Montreuil, Nantes, Saint-Nazaire, Toulouse... Plus de 160 000 personnes se sont connectées. La FNCC a participé à plusieurs débats.

A la suite des Etats généraux de la fête, un Livre blanc porteur de 170 propositions pour l'ensemble du champ des gouvernances de la nuit - santé publique, culture, économie, sécurité/tranquillité publique et urbanisme – a été rédigée. A télécharger : [Le livre blanc de la fête](#).



Ou encore...

Premières rencontres des élu.e.s à la culture du Pays Pyrénées Méditerranée, à Thuir (Occitanie), juin 2021

Le Pays Pyrénées Méditerranée regroupe 58 communes et plus de 105 000 habitants. Les acteurs locaux publics et privés (collectivités, entreprises, associations, citoyens, ...) regroupés au sein de la Maison des Services Publics participent à la construction et à la réalisation d'un projet économique, social et culturel durable. Intervention de Jean-philippe Lefèvre, vice-président de la FNCC.

"Collectivités et cinéma", une formation de l'Association française des cinémas art & essai en ligne, mars 2021

Dans le cadre d'un cycle de formation, l'AFCAE a invité Florian Salazar-Martin, vice-président de la FNCC, adjoint au maire de Martigues pour évoquer "le rôle des collectivités dans l'investissement"

L'avenir de votre médiathèque : journée pour les élu.e.s à la Culture de Nouvelle-Aquitaine à Bordeaux (Nouvelle-Aquitaine), juillet 2021

Première journée professionnelle régionale en direction des élu.e.s à la culture sur le thème de la lecture publique organisée par l'Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel de Nouvelle-Aquitaine. Intervention en ouverture de Frédéric Hocquard, président de la FNCC.

Quelques auditions...

La FNCC a été auditionnée à de nombreuses reprises par des parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale ou par des personnalités chargées par le Gouvernement de la rédaction de rapports d'information.

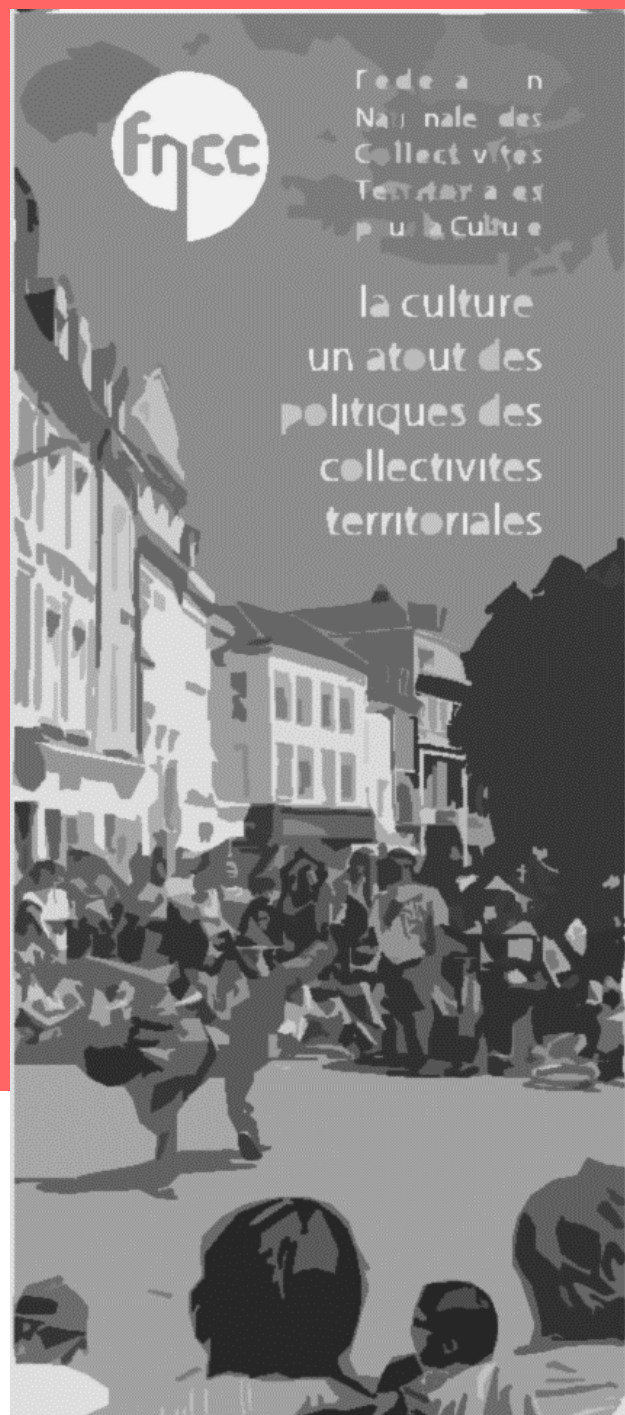
Quelques exemples :

- **“La prise en compte des handicaps dans les bibliothèques”**. L'Inspection générale de l'éducation a auditionné la FNCC sur les problématiques du handicap dans les bibliothèques avec pour objectif la volonté ministérielle d'habilitier 300 bibliothèques pour bénéficier de l'exception au droit d'auteur.
- **Comment redynamiser nos centres-villes et nos centres-bourgs ?** Entretien mené par le Conseil économique, social et environnemental.
- **Evaluation du programme des scènes conventionnées d'intérêt national**. Entretien organisé par la DGCA, Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture
- Mission d'information du Sénat relative au **patrimoine culturel immatériel**, qui vise en particulier à faire le point sur le label de l'Unesco, son articulation avec les outils de protection qui existent en France et à formuler différentes propositions pour une meilleure reconnaissance, protection et transmission du patrimoine culturel immatériel en France.
- Proposition de **loi relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique** du Sénat, conduite par la sénatrice Sylvie Robert.

...

Publication, communication

- *Culture à vif*
- *La Lettre d'Echanges*
- Le site internet
- Les réseaux sociaux
- Les communiqués
- Une enquête sur les élu.e.s à la culture



Les principaux outils et vecteurs de communication de la FNCC sont :

- *Culture à vif*, l'infolettre électronique hebdomadaire
- La *Lettre d'Echanges*, la revue des adhérents
- Le site internet et son espace réservé aux adhérents : www.fncc.fr
- les réseaux sociaux : [Facebook](#) et [Twitter](#)
- les communiqués

Les publications de la FNCC

Culture à vif, l'infolettre électronique hebdomadaire de la FNCC



Ligne éditoriale : veille de l'actualité culturelle tant au niveau national que local et communication des informations sur "la vie" de la FNCC (ses activités, interventions, travaux...) sous forme de brèves.

Diffusion : envoi numérique hebdomadaire à l'ensemble du fichier de la FNCC (adhérents, non-adhérents, parlementaires, ministères, partenaires, associations, professionnels...).

La Lettre d'Échanges, la revue des adhérents de la FNCC



Ligne éditoriale : mise en valeur des politiques culturelles des collectivités territoriales adhérentes au travers d'entretiens avec les élu.e.s, mise en valeur des actualités, notamment celles de la FNCC, ainsi que des articles de fonds (notes de lecture, analyses...).

Diffusion : envoi numérique et mise en ligne sur le site internet avec un téléchargement gratuit pour les adhérents et un accès partiel du numéro en cours pour les non-adhérents et envoi papier aux abonnés.

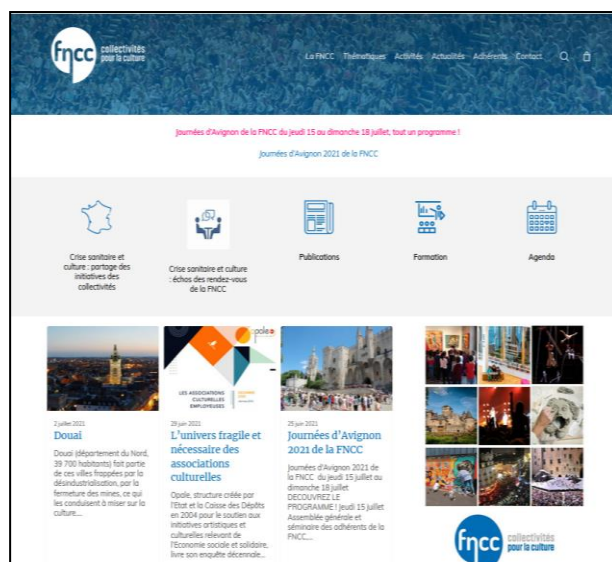


La Lettre d'Echanges n°182

Le site internet

Le site, recréé en 2019, est quotidiennement mis à jour (actualité, calendrier, veille parlementaire, échos des adhérents...) par l'équipe des permanents. Cette souplesse a permis de se faire l'écho des initiatives des collectivités pour assurer la continuité de la vie culturelle pendant les périodes de confinement mais aussi le suivi des protocoles sanitaires successifs au fil de l'évolution de la pandémie. Cette réactivité, relayée sur les réseaux sociaux et sur Culture à Vif, a entraîné une consultation fortement accrue.

Le site compte en moyenne **7 500 vues chaque mois**, et à noter en juin 2021, **un pic avec 20 338 vues**, notamment pour consulter les informations concernant les protocoles et informations diverses pour la réouverture des lieux et la fête de la musique.



Un espace est réservé aux adhérents, avec :

- actualités et présentations des adhérents,
- suivi des activités internes de la Fédération (comptes-rendus des réunions du Bureau et des Conseils d'administration, comptes-rendus des séminaires de la FNCC...),
- ressources (guides, enquêtes, études, conventions, textes internationaux...),
- rubrique recensant les dispositifs d'aide (européens, nationaux et territoriaux) dont peuvent se saisir les collectivités, les programmations nationales dans lesquelles elles peuvent s'inscrire, les appels à projets.
- ensemble des informations de la "Veille parlementaire"
- archives de la Lettre d'Echanges et de Culture à vif

La FNCC sur les réseaux sociaux



Facebook
1530 abonnés



Twitter
1449 abonnés

Les communiqués



Pour que vivent nos artistes et nos libraires ! 3 novembre 2020



Communiqué à la suite de l'annonce du Premier ministre quant au report de l'ouverture des lieux artistiques et culturels, 11 décembre 2020



Pour la réouverture rapide des lieux culturels, 17 décembre 2020



Crise sanitaire et culture, la FNCC mobilisée pour être entendue, 25 janvier 2021



Election de Frédéric Hocquard à la présidence de la FNCC, 8 février 2021



On peut plus attendre... 15 février 2021



Hommage à Jean Piret, 15 février 2021



Déclaration pour la réouverture de tous les établissements culturels recevant du public, 17 février 2021 ([lire](#)). Déclaration à l'initiative du Syndicat national des scènes publiques et du Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles, cosignée par la FNCC aux côtés d'élus et de professionnels



Hommage à Vanik Berberian, 10 mars 2021



Pas d'été sans festivités : nous avons besoin de visibilité ! 27 avril 2021

Cosigné par la FNCC, l'Association des maires ruraux de France (AMRF), l'Association des Petites Villes de France (APVF) et la Fédération nationale des comités et organisateurs de festivités (FNCOF)



Il est urgent que les Sociétés publiques locales (Spl) culturelles puissent enfin bénéficier du mécénat !

5 juillet 2021 ([lire](#)) Tribune à l'initiative de Patrick Jarry, Président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, signée par le président de la FNCC.

Retrouvez tous les communiqués sur le site internet : [Communiqués](#)

Une enquête sur les élu.e.s à la culture

Le projet d'une enquête sur les élu.e.s à la culture est ancien. Sa mise en route avait été évoquée lors du Congrès de la FNCC à Saint-Etienne en 2017 (*photo*) et c'est au cours de l'année 2020-2021 qu'il aura été mené à bien, en étroite collaboration avec l'Observatoire des politiques culturelles dans le cadre de la convention OPC/FNCC, et en lien avec le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du ministère de la Culture.

Pour la réalisation de ce travail au long cours, une quarantaine d'élu.e.s de collectivités de toutes natures et de toute sensibilité politique ont été interrogés, dont une moitié adhérentes à la Fédération. La synthèse de ce matériau composé d'entretiens approfondis – dits “qualitatifs” – a nourri un sommaire envisageant l'ensemble des dimensions de l'exercice d'un mandat culturel : motivations, formations, conditions de travail, emploi du temps, ambition politique, difficultés, satisfactions...



Objectif. L'élu.e territorial en charge de la culture est sans doute l'une des figures les plus visibles des politiques culturelles tant est important le rôle des collectivités pour les politiques culturelles publiques. Pour autant, aucune étude nationale n'avait à ce jour été entreprise à son sujet alors même que les questions, d'ordre à la fois personnel, pratique et politique, sont multiples et décisives :

- Comment se situe l'élu.e à la culture dans son contexte politique et territorial ? En quoi consistent ses fonctions aujourd'hui ? Comment peut-il ou elle s'armer pour s'adapter à la nouvelle donne issue des réformes territoriales ? Quelles sont ses marges de décision politique, son autonomie, ses liens avec le chef de l'exécutif, avec les autres élu.e.s, avec les milieux professionnels, associatifs ? Etc.

Ou encore :

- Quels chemins ont amené les élu.e.s à cette fonction ? Comment s'y prépare-t-on ? Qu'est-ce que cela a changé dans leur vie personnelle et professionnelle ? Quelles valeurs, quels paradigmes nourrissent leur pensée et leur action ? À quels nouveaux enjeux faut-il pouvoir répondre ? Etc.

Les chercheurs Jean-Pierre Saez et Emmanuel Wallon ont assuré la direction scientifique de l'enquête.

Sa première présentation publique aura lieu lors des Journées d'Avignon 2021.

FNCC, Centre de formation agréé pour les élu.e.s

- Sessions de formation en ligne
- Séminaires de formation en Martinique



centre de
formation



Le Centre de formation de la FNCC est **agréé par le ministère de l'Intérieur depuis 1994 pour dispenser des formations aux élu.e.s.**

Le principe cardinal de la FNCC consiste à organiser *des formations conçues pour les élu.e.s par des élu.e.s*. Les thématiques choisies et programmes proposés sont d'une part le fruit de la réflexion des élu.e.s des instances de la Fédération et, d'autre part, des demandes des élu.e.s en formation recueillies dans le cadre d'une fiche d'évaluation remise à l'issue de chaque session. Les formations sont proposées avec le concours de formateurs qui animent ces sessions, et la participation systématique d'un "élu.e témoin".

**L'originalité et la valeur ajoutée des formations de la FNCC :
la transmission et l'échange, avec des élu.e.s qui viennent partager
leur expérience de terrain en apportant leur témoignage.**

Sessions de formation en ligne

Dès le lendemain des élections municipales 2020, la Fédération a proposé des formations. Contrainte de s'adapter au contexte de crise sanitaire, les sessions de formation jusqu'à présent proposées sur une journée à Paris, ou en région, ont laissé place à un nouveau format :

**des "formations flash", des sessions en visioconférence de 2h,
avec une quinzaine de participants, gratuites pour les adhérents de la Fédération**

Afin de répondre à la forte demande de participation aux sessions proposées, les mêmes formations ont été organisées sur plusieurs dates.

Elu.e à la Culture, prenez en main votre mandat ! - 6 sessions organisées.

Animées par Jean-Philippe Lefèvre et des élu.e.s du Bureau, en respect de la parité politique : Marc Brunet, élu de Fontenay-sous-Bois, Danielle Buys, ancienne élue de Tournefeuille et de Toulouse Métropole et vice-présidente de la FNCC, Anne Phelippo-Nicolas, élue de Séné.

Culture et ruralité : enjeux, outils et rôle des élu.e.s locaux - 4 sessions organisées

Formation proposée en partenariat avec l'AMRF, dans le cadre de notre convention commune. Avec les témoignages de :

- **Jessie Orvain**, Maire d'Isigny-le-Buat, Vice-présidente à la culture de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie, membre du Bureau de la FNCC
- **Yves Dumoulin**, Maire de Fareins, Vice-président à la culture de la communauté de communes de Dombes Saône Vallée, membre du Conseil d'administration de la FNCC



Education artistique et culturelle, un enjeu premier pour les politiques culturelles : quels objectifs, contenus et mises en œuvre ? - 3 sessions organisées

Avec les témoignages de :

- **Jane-Marie Hermann**, maire-adjointe à la culture de Viroflay, vice-présidente de la FNCC, membre du Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle au nom de la FNCC
- **Gabriel Colombet**, maire-adjoint à la culture, au patrimoine religieux et aux seniors de Saint-Rémy-de-Provence et membre du Bureau de la FNCC

L'élu.e et les résidences d'artistes : quelle place dans la politique culturelle de votre collectivité ? Pourquoi ? Comment ? Avec qui ? - 3 sessions organisées

Avec les témoignages de :

- **Didier Gerardo**, adjoint au maire de Crolles en charge de la culture, du patrimoine et de la vie associative et membre du Bureau de la FNCC
- **Jean-Philippe Lefèvre**, vice-président du Grand Dole chargé de la culture, conseiller municipal de Dole en charge des politiques culturelles et vice-président de la FNCC

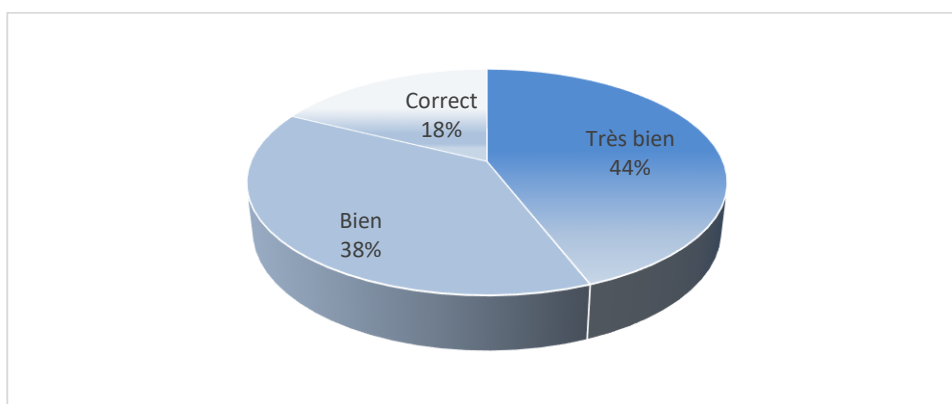
**16 sessions de formation en ligne, 178 élu.e.s formés
+ 37 nouvelles adhésions**

Evaluation des formations

Un questionnaire d'évaluation est remis aux participants de chaque session. Les résultats permettent d'évaluer la formation en elle-même pour en faire un bilan - pertinence du programme en fonction du thème, format de la formation, composition du groupe, points forts, points faibles, etc.- et d'adapter nos prochaines sessions. Mais les questionnaires nous permettent également de recueillir des éléments prospectifs pour le Centre de formation - quels prochains thèmes proposer ? Quelle est la fréquence de participation des élu.e.s aux formations ? Pour quelles raisons ne se forment ils pas davantage ? Par quel moyen de communication ont-ils eu connaissance de cette session ? etc.-. Avec toujours l'objectif de s'adapter et répondre au mieux aux attentes et besoins des élu.e.s.

A noter que, si pour les formations en présentiel un temps était prévu en fin de session pour permettre aux élu.e.s de remplir les questionnaires, dans le cadre des formations en ligne, peu de questionnaires, malgré nos rappels, nous ont été retournés (39 questionnaires sur 178).

Evaluation générale des 16 sessions de formation



Séminaires de formation en Martinique

A l'invitation de l'Association des Maires de Martinique, Jean-Philippe Lefèvre a animé des **séminaires, les 28, 29 et 30 octobre 2020**, pour accompagner les élu.e.s délégués à la culture dans la prise en main de leur mandat.

Les adjoints de 32 collectivités, sur les 34 que compte le territoire, ont participé à ces formations riches en informations, en échanges et en débats, notamment autour de la notion de droits culturels.



3 séminaires de formation en Martinique, 32 élu.e.s formés